

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée régulière du mardi 23 mai 2006  
Séance tenue le 23 mai 2006

Résolution: CM06 0322

---

**Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation - Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest / Soumettre ce dossier à l'Office de consultation publique en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation – Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest », l'objet du présent projet de règlement étant détaillé dans le sommaire décisionnel.

### ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

- 1- d'adopter comme premier projet de règlement le « Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation – Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest » visant notamment la transformation de l'immeuble par l'aménagement de 22 unités de logements, et de recommander l'adoption à une séance subséquente d'un second projet de règlement susceptible d'approbation référendaire, conformément à la loi;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

43.02 1063303001

lp

Gérald TREMBLAY

\_\_\_\_\_  
Maire

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Colette Fraser  
Greffière adjointe

Colette FRASER

\_\_\_\_\_  
Greffière adjointe par intérim

Signée électroniquement le 29 mai 2006